



## Sauver et faire adopter des chats

Par **Susan Kershaw**, le **07/11/2012** à **12:35**

Bonjour,

Je suis famille d'accueil pour une petite association de protection des animaux, avec la possibilité de prendre plusieurs chats chez moi en semi-liberté, mais il y a beaucoup de choses qui ne me semblent pas claires. Ma question est donc pour savoir si, en tant que particulier, sans être famille d'accueil pour une association, j'aurais le droit de prendre chez moi en famille d'accueil des chats ou chatons errants que des particuliers me demanderaient de prendre en charge et que je ferais identifier par puce électronique à mon nom, vacciner (typhus, coryza, leucose) et selon l'avis du vétérinaire tester pour le FIV et le FeLV, et puis les afficher sur Leboncoin.fr pour être adoptés, au prix des frais vétérinaires que j'aurais encourus.

Actuellement, je ne peux pas prendre rendez-vous chez le vétérinaire pour des actes que je considère comme essentiels sans avoir l'accord préalable de l'association et si on me refuse cet accord, à cause de manque de fonds, je suis bloquée. L'alternative serait de me proposer comme famille d'accueil pour la SPA, mais je me demande si le même genre de problème ne se poserait pas, en réalité.

Vos conseils me seraient précieux.

Merci

Susan